

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/07/2026 - 10390 - 2014 B 00339 - 434 691 358 - AARON PROTECTION SECURITE

26S10390

SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

1 B RUE DE LA FONTAINE

77700 SERRIS

DOSSIER FISCAL



CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS

GROUPE
CIBELLY

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 B RUE DE LA FONTAINE 77700 SERRIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 4 6 9 1 3 5 8 0 0 0 4 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 02 5		13 11 22 02 4	
		Brut	Amortissements, provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	13 397			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	58 332			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	437 986	146 217	147 592	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	44 000	44 000	50 195	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	470 753	470 753	415 586	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 024 467	660 970	613 373	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	65 933	65 933	44 843	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	500 490	500 490	594 090	
	Autres créances (3)	BZ	CA	388 343	388 343	523 703	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	25 564	25 564	25 564	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 995 442	1 995 442	1 508 041	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	29 072	29 072	6 591	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 004 844	3 004 844	2 702 832	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 029 311	3 665 814	3 316 205	
Comptes de régularisation							

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 514 753 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50.000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 000	5 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	579 548	326 243
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	251 893	373 305
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	886 441	754 548
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2	2
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2	2
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	306 642	472 874
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	458 205	467 786
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 004 650	1 612 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 576	4 869
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 779 371	2 561 655
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 665 814	3 316 205
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 779 371	2 251 681
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 000	FB		FC	4 000			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	12 490 023	FH		FI	12 490 023	10 208 682		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 494 023	FK		FL	12 494 023	10 208 682		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	18 542	25 223		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 905	12 314		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 974	663		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 569 944	10 248 882		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
Variation de stock (marchandises)*					FT	44 843	(22 482)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(65 933)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 064 297	4 376 847			
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	130 599	102 947			
Salaires et traitements*					FY	6 065 600	4 052 972			
Charges sociales (10)					FZ	1 971 653	1 308 822			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	57 524	35 736
								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	4 620	788			
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 305 537	9 855 629			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	264 406	393 253		
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	737	882		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 944	11 025		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	10 681	11 907		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 184	32 606		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	31 184	32 606		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 502)	(20 700)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	243 904	372 553		

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		5 919		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 322			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	8 322	5 919		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		5 167		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	333			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	333	5 167		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	7 989	753		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	12 588 946	10 266 708		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	12 337 054	9 893 402		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	251 893	373 305		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	52 811	62 287		
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	872	684	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin		A7					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										333				
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS												8 322		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II						
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	58 332	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	200 446	KZ		LA	88 484
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	230 923	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	489 701	LO		LP	88 484
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	465 461	IU		IV	69 805		
TOTAL IV					LQ	465 461	LR		LS	69 805		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	968 559	ØH		ØJ	158 289		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	13 397	IX	13 397	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MIH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		NIK	58 332	ML	58 332	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MIN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP	81 869	MIQ	207 061	MR	207 061	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	230 923	MU	230 923	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	81 869	NH	496 317	NI	496 317	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	20 513	2F	514 753	2G	514 753		
TOTAL IV		I3		NJ	20 513	NK	514 753	2H	514 753		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	102 382	ØL	1 024 466	ØM	1 024 466		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	13 397	PF	PG	PH 13 397
TOTAL I	RK	13 397	RM	RN	RO 13 397
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	58 332	QA	QB	QC 58 332
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH 75 588	QI 48 911	QJ 49 492	QK 75 006
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 208 245	QM 8 601	QN	QO 216 846
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	342 164	QV 57 512	QW 49 492	QX 350 184
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	355 561	QP 57 512	QQ 49 492	QR 363 580

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques nat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant de participations (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant de participations (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant de participations (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	2 TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE											Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)					UP	44 000	UR	44 000	US				
	Autres immobilisations financières					UT	470 753	UV	470 753	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA								
	Autres créances clients					UX	500 490		500 490					
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)					ZI								
	Personnel et comptes rattachés					UY	3 070		3 070					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	93 577		93 577					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	85 496		85 496					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN								
		Divers				VP								
	Groupe et associés (2)					VC	64 229		64 229					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	141 971		141 971					
	Charges constatées d'avance					VS	29 072		29 072					
	TOTAUX					VT	1 432 658	VU	1 432 658	VV				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD	34 199							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	40 394							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 297		4 297								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	306 642		306 642								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	458 205		458 205								
Personnel et comptes rattachés			8C	943 089		943 089								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	580 438		580 438								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	430 800		430 800								
	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	50 323		50 323								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 576		5 576								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	2 779 371		VZ	2 779 371							
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	166 231				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

JOEL BOOTER

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, rue du Débarcadère
75017 PARIS
Tel. 01.40.28.08.77
Tel mobile 06.07.53.42.10
N° Siret : 42125418600016
Code APE 741 C

SAS AARON PROTECTION SECURITE

AU CAPITAL DE 50 000 Euros

Siège Social: 1bis Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

RCS Meaux 434 691 358

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025



SAS AARON PROTECTION SECURITE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale annuelle de la SAS AARON PROTECTION SECURITE

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AARON SECURITE PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients pour un montant de 500 490 € et les disponibilités figurant au bilan clos le 31 décembre 2025 pour une valeur nominale de 1 995 442 €, représentent les postes les plus significatifs de l'actif circulant. Ces valeurs couvrent largement le montant des dettes exigibles figurant au passif du bilan.

Sur la base des informations qui m'ont été communiquées, mes travaux ont consisté à apprécier les données et pièces justificatives sur lesquelles se fondent ces valeurs comptables.
J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des modes de dépréciation retenus sur les créances anciennes.

Vérifications spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juin 2026



JOËL BOOTER
Commissaire aux comptes
Compagnie de PARIS

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025

Page 33

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 1 B RUE DE LA FONTAINE		77700 SERRIS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 4 6 9 1 3 5 8 0 0 0 4 9		Néant ☐	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		AC	
Concessions, brevets et droits similaires		CN	
Fonds commercial (1)		CQ	
Autres immobilisations incorporelles		AF	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AG	
Terrains		AI	
Constructions		AJ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AK	
Autres immobilisations corporelles		AL	
Immobilisations en cours		AM	
Avances et acomptes		AN	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AO	
Autres participations		AP	
Créances rattachées à des participations		AR	
Autres titres immobilisés		AS	
Prêts		AT	
Autres immobilisations financières*		AU	
TOTAL (II)		AV	
		AW	
		AX	
		AY	
		AZ	
		BA	
		BB	
		BC	
		BD	
		BE	
		BF	
		BG	
		BH	
		BI	
		BJ	
		BK	
		BL	
		BM	
		BN	
		BO	
		BP	
		BQ	
		BR	
		BS	
		BT	
		BU	
		BV	
		BW	
		BX	
		BY	
		BZ	
		CA	
		CB	
		CC	
		CD	
		CE	
		CF	
		CG	
		CH	
		CI	
		CJ	
		CK	
		CL	
		CM	
		CN	
		CO	
		CP	
		CQ	
		CR	
		CS	
		CT	
		CU	
		CV	
		CW	
		CX	
		CY	
		CZ	
		DA	
		DB	
		DC	
		DD	
		DE	
		DF	
		DG	
		DH	
		DI	
		DJ	
		DK	
		DL	
		DM	
		DN	
		DO	
		DP	
		DQ	
		DR	
		DS	
		DT	
		DU	
		DV	
		DW	
		DX	
		DY	
		DZ	
		EA	
		EB	
		EC	
		ED	
		EE	
		EF	
		EG	
		EH	
		EI	
		EJ	
		EK	
		EL	
		EM	
		EN	
		EO	
		EP	
		EQ	
		ER	
		ES	
		ET	
		EU	
		EV	
		EW	
		EX	
		EY	
		EZ	
		FA	
		FB	
		FC	
		FD	
		FE	
		FF	
		FG	
		FH	
		FI	
		FJ	
		FK	
		FL	
		FM	
		FN	
		FO	
		FP	
		FQ	
		FR	
		FS	
		FT	
		FU	
		FV	
		FW	
		FX	
		FY	
		FZ	
		GA	
		GB	
		GC	
		GD	
		GE	
		GF	
		GG	
		GH	
		GI	
		GJ	
		GK	
		GL	
		GM	
		GN	
		GO	
		GP	
		GQ	
		GR	
		GS	
		GT	
		GU	
		GV	
		GW	
		GX	
		GY	
		GZ	
		HA	
		HB	
		HC	
		HD	
		HE	
		HF	
		HG	
		HH	
		HI	
		HJ	
		HK	
		HL	
		HM	
		HN	
		HO	
		HP	
		HQ	
		HR	
		HS	
		HT	
		HU	
		HV	
		HW	
		HX	
		HY	
		HZ	
		IA	
		IB	
		IC	
		ID	
		IE	
		IF	
		IG	
		IH	
		II	
		IJ	
		IK	
		IL	
		IM	
		IN	
		IO	
		IP	
		IQ	
		IR	
		IS	
		IT	
		IU	
		IV	
		IW	
		IX	
		IY	
		IZ	
		JA	
		JB	
		JC	
		JD	
		JE	
		JF	
		JG	
		JH	
		JI	
		JJ	
		JK	
		JL	
		JM	
		JN	
		JO	
		JP	
		JQ	
		JR	
		JS	
		JT	
		JU	
		JV	
		JW	
		JX	
		JY	
		JZ	
		KA	
		KB	
		KC	
		KD	
		KE	
		KF	
		KG	
		KH	
		KI	
		KJ	
		KK	
		KL	
		KM	
		KN	
		KO	
		KP	
		KQ	
		KR	
		KS	
		KT	
		KU	
		KV	
		KW	
		KX	
		KY	
		KZ	
		LA	
		LB	
		LC	
		LD	
		LE	
		LF	
		LG	
		LH	
		LI	
		LJ	
		LK	
		LL	
		LM	
		LN	
		LO	
		LP	
		LQ	
		LR	
		LS	
		LT	
		LU	
		LV	
		LW	
		LX	
		LY	
		LZ	
		MA	
		MB	
		MC	
		MD	
		ME	
		MF	
		MG	
		MH	
		MI	
		MJ	
		MK	
		ML	
		MN	
		MO	
		MP	
		MQ	
		MR	
		MS	
		MT	
		MU	
		MV	
		MW	
		MX	
		MY	
		MZ	
		NA	
		NB	
		NC	
		ND	
		NE	
		NF	
		NG	
		NH	
		NI	
		NJ	
		NK	
		NL	
		NM	
		NN	
		NO	
		NP	
		NQ	
		NR	
		NS	
		NT	
		NU	
		NV	
		NW	
		NX	
		NY	
		NZ	
		OA	
		OB	
		OC	
		OD	
		OE	
		OF	
		OG	
		OH	
		OI	
		OJ	
		OK	
		OL	
		OM	
		ON	
		OO	
		OP	
		OQ	
		OR	
		OS	
		OT	
		OU	
		OV	
		OW	
		OX	
		OY	
		OZ	
		PA	
		PB	
		PC	
		PD	
		PE	
		PF	
		PG	
		PH	
		PI	
		PJ	
		PK	
		PL	
		PM	
		PN	
		PO	
		PP	
		PQ	
		PR	
		PS	
		PT	
		PU	
		PV	
		PW	
		PX	
		PY	
		PZ	
		QA	
		QB	
		QC	
		QD	
		QE	
		QF	
		QG	
		QH	
		QI	
		QJ	
		QK	
		QL	
		QM	
		QN	
		QO	
		QP	
		QQ	
		QR	
		QS	
		QT	
		QU	
		QV	
		QW	
		QX	
		QY	
		QZ	
		RA	
		RB	
		RC	
		RD	
		RE	
		RF	
		RG	
		RH	
		RI	
		RJ	
		RK	
		RL	
		RM	
		RN	
		RO	
		RP	
		RQ	
		RR	
		RS	
		RT	
		RU	
		RV	
		RW	
		RX	
		RY	
		RZ	
		SA	
		SB	
		SC	
		SD	
		SE	
		SF	
		SG	
		SH	
		SI	
		SJ	
		SK	
		SL	
		SM	
		SN	
		SO	
		SP	
		SQ	
		SR	
		SS	
		ST	
		SU	
		SV	
		SW	
		SX	
		SY	
		SZ	
		TA	
		TB	
		TC	
		TD	
		TE	
		TF	
		TG	
		TH	
		TI	
		TJ	
		TK	
		TL	
		TM	
		TN	
		TO	
		TP	
		TQ	
		TR	
		TS	
		TT	
		TU	
		TV	
		TW	
		TX	
		TY	
		TZ	
		UA	
		UB	
		UC	
		UD	
		UE	
		UF	
		UG	
		UH	
		UI	
		UJ	
		UK	
		UL	
		UM	
		UN	
		UO	
		UP	
		UQ	
		UR	
		US	
		UT	
		UU	
		UV	
		UW	
		UX	
		UY	
		UZ	
		VA	
		VB	
		VC	
		VD	
		VE	
		VF	
		VG	
		VH	
		VI	
		VJ	
		VK	
		VL	
		VM	
		VN	
		VO	
		VP	
		VQ	
		VR	
		VS	
		VT	
		VU	
		VV	
		VW	
		VX	
		VY	
		VZ	
		WA	
		WB	
		WC	
		WD	
		WE	
		WF	
		WG	
		WH	
		WI	
		WJ	
		WK	
		WL	
		WM	

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50.000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 000	5 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	579 548	326 243
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	251 893	373 305
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	886 441	754 548
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2	2
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2	2
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	306 642	472 874
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	458 205	467 786
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 004 650	1 612 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 576	4 869
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 779 371	2 561 655
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 665 814	3 316 205
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 779 371	2 251 681
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JOEL ROOTER
Expert-comptable
CERTIFIÉ CONFORMÉ À L'ORIGINAL

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Page 35

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE

Néant ☐

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 000	FB		FC	4 000			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	12 490 023	FH		FI	12 490 023	10 208 682		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 494 023	FK		FL	12 494 023	10 208 682		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	18 542	25 223		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 905	12 314		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 974	663		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 569 944	10 248 882	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	44 843	(22 482)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(65 933)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 064 297	4 376 847		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	130 599	102 947		
	Salaires et traitements*					FY	6 065 600	4 052 972		
	Charges sociales (10)					FZ	1 971 653	1 308 822		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	57 524	35 736		
						GB				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	4 620	788		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 305 537	9 855 629	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	264 406	393 253	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	737	882		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 944	11 025		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	10 681	11 907		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 184	32 606		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	31 184	32 606		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(20 502)	(20 700)		
3 - RÉSULTAT DURANT L'EXERCICE (I - II + III - IV + V - VI)						GW	243 904	372 553		

Désignation de l'entreprise : SAS APS AARON PROTECTION SECURITE										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA		5 919	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIIB	8 322		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IIID	8 322	5 919	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIIE		5 167	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIIF	333		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIII	333	5 167	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										IIII	7 989	753	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IIJJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IIKK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										IIIL	12 588 946	10 266 708	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	12 337 054	9 893 402	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	251 893	373 305	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									IIIO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									IIIV			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IIIG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									IIIP	52 811	62 287	
	{ - Crédit bail immobilier									IIHQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IIII			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IIJJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IIKK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IIIX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IIIC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									IIID			
	(9) Dont transferts de charges									IIA1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	872	684	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8			
	obligatoires									A9			
Dont cotisations Madelin									A7				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									IIIS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										333			
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS												8 322	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

JOEL BOOTER
Commissaire aux comptes
Expert Comptable
Régistré à la Régistral

Des explications concernant ce tableau sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	60
Permanence ou changement de méthodes	60
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	61
Etat des amortissements	61
Etat des provisions	62
Etat des échéances des créances et des dettes	62
	62
Autres immobilisations incorporelles	63
Evaluation des immobilisations corporelles	63
Evaluation des amortissements	63
Disponibilités en Euros	63
Charges à payer	63
Charges et produits constatés d'avance	63
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	64
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	64
Transferts de charges	64
Résultats financiers des cinq derniers exercices	65

NA = Non Applicable NS = Non significative

JOEL ROOTER
Commissaire aux comptes
Expert-comptable
CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	13 397		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 332		
Matériel de transport	200 446		88 484
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	230 923		
TOTAL	489 701		88 484
Prêts, autres immobilisations financières	465 461		69 805
TOTAL	465 461		69 805
TOTAL GENERAL	968 559		158 289

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			13 397	13 397
TOTAL			13 397	13 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			58 332	58 332
Matériel de transport		81 869	207 061	207 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			230 923	230 923
TOTAL		81 869	496 317	496 317
Prêts, autres immobilisations financières		20 513	514 753	514 753
TOTAL		20 513	514 753	514 753
TOTAL GENERAL		102 382	1 024 466	1 024 466

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				13 397
TOTAL	13 397			13 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 332			58 332
Matériel de transport	75 588	48 911	49 492	75 006
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 245	8 601		216 846
TOTAL	342 164	57 512	49 492	350 184
TOTAL GENERAL	355 561	57 512	49 492	363 580

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2				2
TOTAL	2				2
TOTAL GENERAL	2				2

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	44 000	44 000	
Autres immobilisations financières	470 753	470 753	
Autres créances clients	500 490	500 490	
Personnel et comptes rattachés	3 070	3 070	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 577	93 577	
Taxe sur la valeur ajoutée	85 496	85 496	
Groupe et associés	64 229	64 229	
Débiteurs divers	141 971	141 971	
Charges constatées d'avance	29 072	29 072	
TOTAL	1 432 658	1 432 658	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	34 199		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	40 394		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 297	4 297		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	306 642	306 642		
Fournisseurs et comptes rattachés	458 205	458 205		
Personnel et comptes rattachés	943 089	943 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	580 438	580 438		
Taxe sur la valeur ajoutée	430 800	430 800		
Autres impôts taxes et assimilés	50 323	50 323		
TOTAL	2 779 371	2 779 371		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	166 231			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
M. NARDELLI MASSIMO	1.00	1 250			1 250
MME NARDELLI PAOLA	1.00	1 250			1 250
SAS ARPAD OMNIUM	1.00	47 500			47 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	13 397	0.25

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 473
Dettes fiscales et sociales	789 819
Total	885 590

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 322	77800000
Total	8 322	
Charges exceptionnelles		
- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	333	67800000
Total	333	

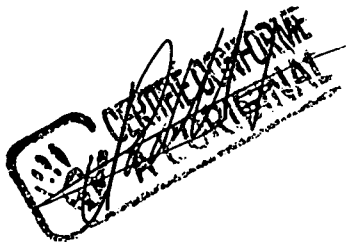
Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Le 01/05/2026
ARPAD OMNIUM Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code de Commerce Art. R 223-102)

				31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes					50 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					



AARON PROTECTION SÉCURITÉ
SAS au capital de 50.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS MEAUX 434 691 358

**RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT —
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025**

Proposition d'affectation du résultat :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 251.892,55€ qu'elle décide d'affecter :

- 150.000 € à la distribution de dividendes soit un dividende de 3€ par action ;
- 101.892,55€ au compte « *Autres Réserves*
- La somme de 579.548,43 € inscrite au compte Report à nouveau est affectée au compte *Autre Réserves* qui passe ainsi à 681.440,98€

Les dividendes des trois années précédentes ont été les suivants :

Exercice social	Dividendes par action	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non-éligibles à l'abattement
31.12.2024	2,40€	NS	2,40€
31.12.2023	2 €	NS	2€
31.12.2022	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoption :

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 19 juin 2026.

La Président
ARPAD OMNIUM
Monsieur Massimo NARDELLI
Président